

Faits saillants

- ** Message du président, Mike Bouma
- ** Assemblées régionales/assemblée annuelle/PAPI
- ** Mises à jour/Activité à venir
- ** À titre informatif
- ** Plan de ferme environnemental
- ** Conseil d'administration 2015

Message du président



Mike Bouma, président de l'Alliance

Sur la plupart des fermes, l'été est une période frénétique, et de nombreuses variables entrent en jeu sur une base quotidienne, parfois à chaque heure. Comme producteur laitier, j'ai vu dans mon secteur au cours de la dernière année de nombreux changements qui m'ont donné assez confiance pour aller de l'avant et investir dans ma ferme et y apporter plusieurs améliorations. J'ai dû réorienter ma façon d'entrevoir les choses récemment étant donné la nouvelle ronde de négociations commerciales actuelles, qui pourraient avoir une grande incidence sur mon avenir professionnel, s'il m'en reste un. Mais, au bout du compte, je suis agriculteur – et donc éternel optimiste – et je poursuivrai dans l'espoir et dans l'attente que tout se passe bien. Contrôlons ce que nous pouvons, et gérons ce que nous ne pouvons pas contrôler. C'est la même chose ici à l'Alliance, qui s'occupe de nombreux projets et dossiers différents simultanément, avec des échéances et des résultats qui varient.

Le ministère des Ressources naturelles a bien accueilli notre proposition sur le contrôle des chevreuils, qu'il a mis en œuvre cette année en tant que projet pilote. Bien que toutes nos recommandations ne soient pas en vigueur, elles seront revisitées à mesure que les résultats sont connus. La FCA s'est chargée de la question de l'impôt pour les transferts intergénérationnels, puisqu'il s'agit davantage d'une question d'ordre national, et c'est aussi la FCA qui a les contacts nécessaires pour faire avancer le dossier. La planification d'une réunion sur le plan d'action pour l'industrie agricole (la phase 2 du Sommet sur l'agriculture de 2008) avec les divers groupements de producteurs spécialisés et associations et le gouvernement provincial avance bien; le but sera d'articuler une vision stratégique commune à long terme pour l'agriculture dans la province. L'Alliance a aussi effectué une révision des règlements administratifs, qui devra être adoptée par les membres à la prochaine AGA. Nous avons également tenu l'hiver dernier une séance de planification stratégique approfondie en vue d'établir un plan d'action et une orientation pour l'Alliance. Par ailleurs, nous avons rencontré Énergie NB et les deux groupes de véhicules récréatifs de la province pour discuter des questions d'intrusion, et les résultats sont positifs. Enfin, un Déjeuner à la ferme a eu lieu, et l'expérience ayant été un franc succès, il se peut que l'événement devienne un élément permanent de l'Alliance si l'intérêt manifesté est suffisant et que des fonds sont disponibles. Ce ne sont là que quelques exemples des dossiers dont l'Alliance s'est occupée au cours de la dernière année.

Ici à l'Alliance, nous nous efforçons de faire avancer l'agriculture et luttons pour notre industrie pour favoriser la viabilité, la rentabilité et la croissance. Nous vous enjoignons à nous faire part de vos besoins et de vos désirs – venez à votre assemblée régionale et à l'AGA pour contribuer à mettre les choses en marche. Vous trouverez ci-dessous un calendrier avec dates, heures et lieux.

Je vous souhaite de bonnes récoltes, un long automne et un hiver plutôt court. Venez faire entendre votre voix agricole à nos diverses réunions.

Assemblées régionales de l'automne 2015

Les assemblées régionales de l'Alliance agricole du N.-B. débutent fin octobre et se poursuivent en novembre 2015. Visitez notre site Web pour les détails : www.fermeNBfarm.ca

Dates des assemblées régionales

- 28 octobre - Région 5 (Fredericton et les environs)
- 3 novembre - Région 4 (Sussex et les environs)
- 5 novembre - Région 6 (Woodstock et les environs)
- 9 novembre - Région 1 (Grand-Sault et les environs)
- 10 novembre - Région 2 (Bathurst et les environs)
- 12 novembre - Région 3 (Moncton et les environs)

Cette importante rencontre commencera à 19 h chaque soir. L'ordre du jour sera affiché sur notre site Web, et les conférenciers seront bientôt annoncés.

Assemblée générale annuelle : les 21 et 22 janvier 2016

L'assemblée générale annuelle de l'Alliance agricole du N.-B. aura lieu à l'hôtel Crown Plaza à Fredericton les 21 et 22 janvier 2016. D'autres renseignements suivront sur notre site Web : www.fermeNBfarm.ca.

Table de la relève agricole du Nouveau-Brunswick

La Table de la relève agricole du Nouveau-Brunswick tiendra son assemblée générale annuelle entre le milieu et la fin de janvier 2016 au Crowne Plaza, à Fredericton (N.-B.). Surveillez le site Web www.nbyff.ca pour des détails sur l'AGA de 2016. Veuillez communiquer avec Cedric MacLeod à cedric@macleodagronomics.com ou au 506-472-8033.

Carte de producteur agricole professionnel inscrit (PAPI)

Nous tenons à vous rappeler qu'il sera le temps de renouveler votre carte de producteur agricole professionnel inscrit (PAPI) en novembre pour continuer à profiter des avantages offerts aux membres; de plus, nous vous incitons à choisir l'Alliance comme organisation agricole générale préférée.

N'oubliez pas que votre carte de PAPI/permis d'acheteur agricole expire le 31 octobre

Le formulaire d'inscription vous sera envoyé par la poste sous peu par le registraire des entreprises agricoles, et vous pouvez aussi l'obtenir sur le site Web de l'Alliance à www.fermeNBfarm.ca

Mise à jour sur les enjeux

1) Dommmages causés par la faune

Bonnes nouvelles! Nous avons le grand plaisir d'annoncer que, suivant les négociations qui ont eu lieu entre le comité sur les dommages causés par la faune et le conseil d'administration de l'Alliance et le ministère des Ressources naturelles, un programme de récolte de chevreuils nuisibles est maintenant en vigueur au Nouveau-Brunswick. Le programme est uniquement offert aux producteurs agricoles professionnels inscrits (PAPI) de la province. Alors que le programme n'englobe pas tous les éléments inclus dans la proposition initiale du comité, nous sommes persuadés qu'en poursuivant la discussion avec le MRN, nous pourrions obtenir des améliorations au programme avec le temps. Vous trouverez les détails du programme ci-joints.

Programmes d'atténuation des dommages causés par la faune et d'indemnisation pour les dommages causés par la faune : pour des renseignements sur les deux programmes, voir ici <http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/10/agriculture/content/programmes.html>. De plus, vous pouvez communiquer avec le personnel régional du MAAP pour d'autres détails.

2) Exposé de principe concernant une politique provinciale sur l'utilisation des terres et la protection de la couche arable de l'Alliance

Le conseil d'administration de l'Alliance a récemment présenté au premier ministre du Nouveau-Brunswick, Brian Gallant, et à l'hon. Rick Doucet un exposé de principe sur les principes directeurs qui, selon l'Alliance, devraient orienter la politique sur l'utilisation des terres agricoles et les mesures de protection de la couche arable au Nouveau-Brunswick. Le conseil a rencontré Bill Oliver, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'agriculture. Le comité exécutif de l'Alliance est censé rencontrer le ministre Doucet et son personnel cadre en octobre, où le comité insistera sur l'importance de tenir des consultations en temps opportun dans le cadre de la mise en œuvre d'une telle politique. Veuillez communiquer avec notre bureau pour obtenir une copie papier.

3) Campagne électorale fédérale

L'Alliance est ravie de travailler en partenariat avec la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) durant la campagne électorale fédérale pour mettre en lumière les priorités en matière d'agriculture et demander aux candidats aux prochaines élections fédérales partout au Canada de manifester leur appui à l'endroit des agriculteurs canadiens et du système alimentaire sur lequel compte la population canadienne tous les jours. Tous les candidats du Nouveau-Brunswick ont reçu une lettre de l'Alliance préparée de concert avec la FCA et qui énonce les trois principales priorités : 1) le maintien de la main-d'œuvre requise par des mesures pour contrer les pénuries chroniques et critiques; 2) la gestion des risques; 3) l'agriculture et les négociations commerciales.

MAINTIEN DE LA MAIN-D'ŒUVRE REQUISE : Comme n'importe quelle autre industrie, le secteur de l'agriculture a besoin d'une main-d'œuvre adéquate pour maintenir ses opérations. Les agriculteurs continuent d'indiquer que des pénuries chroniques et critiques de main-d'œuvre représentent l'un des risques les plus graves auxquels fait face l'agriculture au Canada et que ce problème limite grandement les possibilités de croissance et de compétitivité à l'échelle mondiale des agriculteurs canadiens. L'agriculture est une industrie complexe qui est confrontée à des défis uniques au chapitre de la main-d'œuvre, à cause du dépeuplement des campagnes et de la production saisonnière de produits hautement périssables. En réponse à ces défis, les industries de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Canada ont conjugué leurs efforts en tant que chaîne de valeur combinée dans le but de trouver une solution permanente à ce défi généralisé et urgent : le *Plan d'action canadien sur la main-d'œuvre du secteur agricole et agroalimentaire*.

GESTION DES RISQUES : L'agriculture est unique du point de vue des risques élevés auxquels font face les producteurs : volatilité des prix, imprévisibilité des conditions météorologiques et conditions sur le marché mondial qui sont influencées par le soutien accordé aux producteurs étrangers par les différents gouvernements des pays qui font concurrence au Canada. Pour gérer les risques qui ne peuvent l'être au moyen de pratiques de gestion à la ferme, les producteurs canadiens ont besoin de programmes efficaces afin de limiter les fluctuations dans leur revenu qui réduisent leur capacité d'investir davantage dans leur ferme et d'accroître la part des marchés au pays et à l'étranger pour les produits agricoles canadiens.

Campagne électorale fédérale (suite)

NÉGOCIATIONS COMMERCIALES : L'adoption de règles claires et efficaces sur le commerce international se traduira par des marchés qui fonctionnent mieux au niveau international et national – ce qui créera des avantages à tous les niveaux, c'est-à-dire pour notre économie, nos producteurs et nos collectivités à travers le Canada, et qui permettra de répondre aux besoins d'une population mondiale qui n'arrête pas de croître. L'approche adoptée par le gouvernement canadien à l'égard de l'ensemble des négociations commerciales, y compris celles ayant trait actuellement au Partenariat transpacifique (PTP), doit viser à obtenir des résultats positifs protégeant l'avenir du secteur agricole et alimentaire au Canada. Plus particulièrement, la FCA a défini les facteurs à prendre en considération à l'égard de trois grands enjeux par les décideurs dans leurs efforts de conclusion d'accords commerciaux : accès aux marchés, gestion de l'offre et élimination des obstacles non tarifaires.

Les administrateurs de l'Alliance ont rencontré leurs candidats régionaux respectifs pour discuter plus longuement des priorités ci-dessus. Pour d'autres détails sur chaque priorité, visitez www.cfa-fca.ca

4) Mise à jour sur la motion concernant les dommages causés par la faune et les limites municipales

La motion suivante a été adoptée à notre assemblée générale annuelle de janvier 2015 :

- Attendu** que les dommages causés aux cultures par la faune peuvent être considérables et dévastateurs pour les producteurs agricoles; **Attendu** que le permis de contrôle des animaux nuisibles ne comprend pas l'oie ni le chevreuil, qui peuvent être des sources importantes de dommages et de pertes financières pour les producteurs agricoles; **Attendu** qu'il est illégal de tirer avec une arme à feu à l'intérieur des limites municipales, bien que certaines fermes occupent de vastes superficies et qu'elles soient situées à bonne distance de leurs voisins à l'intérieur de ces limites; **Qu'il soit résolu** que l'Alliance fasse pression sur les instances pertinentes pour que l'oie et le chevreuil soient inclus dans la catégorie des animaux nuisibles et que les propriétaires fonciers aient le droit de tirer sur des animaux nuisibles à l'intérieur des limites municipales si cela peut être fait en toute sécurité.

L'Alliance a reçu les précisions suivantes du ministre des Ressources naturelles, Denis Landry :

- i. L'oie sauvage est réglementée au niveau fédéral en vertu de la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs*. Le Nouveau-Brunswick n'a pas le pouvoir d'ajouter des espèces d'oies ou d'autres oiseaux sauvages à la liste générale de la faune réglementée par le gouvernement provincial. Les producteurs peuvent communiquer avec le **bureau régional de l'Atlantique du Nouveau-Brunswick à Sackville (N.-B.) par téléphone au 506-364-5044** pour déterminer s'ils sont admissibles aux programmes fédéraux ou aux permis pour contrôler les dommages causés par les oies et autres oiseaux migrateurs.
- ii. Le paragraphe 34(4) de la *Loi sur le poisson et la faune* du Nouveau-Brunswick autorise les propriétaires de terres privées ou la personne qu'ils désignent à chasser pendant la journée et à toute heure, sauf pendant la nuit, n'importe laquelle des 35 espèces fauniques énumérées au paragraphe (5) [à savoir : la corneille d'Amérique, le castor, le rat noir, le vacher à tête brune, le quiscalpe bronzé, la souris sylvestre, le cormoran à aigrettes, le tamia rayé, le coyote, le petit polatouche, l'étourneau sansonnet, l'écureuil gris, la marmotte d'Amérique, la souris commune, le moineau domestique, la belette à longue queue, la souris sauteuse des champs, le campagnol des champs, le vison, le rat musqué, le grand polatouche, le rat surmulot, le porc-épic, le raton laveur, le renard roux, l'écureuil roux, le campagnol à dos roux, le carouge à épaulettes, le pigeon biset, le campagnol des rochers, la belette à queue courte, la condylure étoilée, la mouffette rayée, le lièvre d'Amérique ou la souris sauteuse des bois] qui se trouve sous ou sur cette terre privée ou au-dessus de celle-ci.
- iii. La *Loi sur le poisson et la faune* et ses règlements s'appliquent à toute terre privée de la province, qu'elle se trouve dans une municipalité ou non. De plus, la *Loi sur les municipalités* n'a pas le pouvoir de réglementer la décharge d'une arme à feu utilisée pour la chasse ni de réglementer où et quand la chasse peut avoir lieu. Ces activités sont réglementées par le gouvernement provincial en vertu de la *Loi sur le poisson et la faune*.

Mise à jour sur la motion concernant les dommages causés par la faune et les limites municipales (suite)

- iv. Peu importe les dispositions de la *Loi sur le poisson et la faune*, quiconque fait une utilisation dangereuse d'une arme à feu peut être accusé « d'usage négligent d'une arme à feu » en vertu du Code criminel du Canada. Au Nouveau-Brunswick, la *Loi sur le poisson et la faune* considère qu'un chasseur qui décharge une arme à feu, provoque sa décharge ou la manipule sans y apporter le soin et l'attention nécessaires commet une infraction dite de « négligence à la chasse ».

5) Plan d'action 2016-2018 pour l'industrie agricole

Nous sommes très heureux d'annoncer que nous avons entamé l'étape suivante du Sommet sur l'agriculture de 2008. Au cours de la réunion du 5 novembre 2014 du groupe consultatif des producteurs spécialisés, les représentants présents avaient recommandé que l'Alliance organise un autre sommet sur l'agriculture. Des discussions plus approfondies ont eu lieu au conseil d'administration de l'Alliance et avec le ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, Rick Doucet, pour explorer d'autres solutions.

En partenariat avec le personnel du ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, le comité a fait un examen des 250 recommandations approuvées au Sommet sur l'agriculture de 2008 afin de déterminer l'état actuel de chaque recommandation. De plus, le comité a consulté l'industrie des pêches afin d'obtenir ses commentaires sur le processus suivi pour élaborer et tenir à jour le document Vision commune – Avenir commun : Cadre de renouveau pour les pêches au Nouveau-Brunswick en 2008 et de connaître les résultats positifs qui ont découlé de ce cadre.

Nous sommes tous d'accord pour dire que le nombre de recommandations qui a découlé du Sommet sur l'agriculture de 2008 est trop élevé. Pour que nos efforts soient efficaces et ciblés, il nous faut une stratégie claire assortie d'objectifs communs. Partant de l'expérience de l'industrie des pêches, le comité a décidé d'adopter une approche différente qui sera aussi efficace, surtout que bon nombre des recommandations de 2008 n'ont pas eu de suivi ou n'ont pas été mises en œuvre.

Donc, les conseils d'administration des groupements de producteurs spécialisés sont invités à déterminer un maximum de cinq buts/priorités qui seraient le plus avantageux pour l'industrie agricole dans son ensemble. La date limite pour présenter ces cinq points est le 1^{er} novembre.

Une réunion organisée par l'Alliance avec le ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, Rick Doucet, aura lieu avec les groupements de producteurs spécialisés et les représentants d'association au début de décembre; cette réunion sera animée par un consultant dans le but de parvenir à un consensus et d'élaborer le plan d'action 2016-2018 pour l'industrie agricole. Notre objectif est de présenter le plan d'action à notre assemblée générale annuelle.

6) Stratégie sur les boissons et les aliments locaux du gouvernement provincial

Les membres du comité exécutif et le personnel de l'Alliance ont rencontré l'équipe de la stratégie sur les boissons et les aliments locaux du MAAP pour discuter du point de vue de l'Alliance sur les points suivants : notre vision pour une stratégie sur les boissons et les aliments locaux pour le Nouveau-Brunswick, la définition de boissons et aliments locaux, les forces, les possibilités et les faiblesses de notre système actuel et les menaces qui le guettent, le rôle des boissons et aliments locaux pour notre organisation ainsi que les débouchés et les obstacles.

Les membres du comité exécutif ont cerné les défis à la croissance de l'industrie, dont la main-d'œuvre locale limitée, l'accès et le développement des marchés, les lacunes dans les programmes, la relève agricole, et l'accès à des capitaux par les producteurs débutants, pour n'en nommer que quelques-uns. Par ailleurs, les représentants de l'Alliance ont souligné la nécessité pour les spécialistes, les agents de développement et autres membres du personnel d'accroître leurs connaissances par du perfectionnement professionnel afin de mieux servir les producteurs qui veulent étendre leurs activités.

L'équipe de la stratégie sur les boissons et les aliments locaux poursuit ses consultations auprès d'autres organisations importantes et mène actuellement un sondage auprès des gens du Nouveau-Brunswick pour mieux connaître leurs habitudes et leurs préférences de consommation.

Stratégie sur les boissons et les aliments locaux du gouvernement provincial (suite)

L'équipe devrait compiler les résultats des consultations et du sondage cet automne. Une mise à jour sur la stratégie sera présentée à notre AGA.



AgriRécup au Nouveau-Brunswick : campagne de collecte de pesticides périmés

Rapportez vos pesticides et les médicaments pour bétail périmés ou ceux dont vous ne voulez plus

Producteurs agricoles, **sans frais**, du **2 au 13 novembre 2015**, éliminez sécuritairement, à l'un des endroits suivants, les pesticides agricoles périmés et les médicaments pour le bétail et les chevaux. Pour d'autres renseignements, communiquez avec AgriRécup au 877-622-4460 ou visitez www.cleanfarms.ca

Ville	Détaillant	Adresse
Saint John	Halifax Seed Co. Inc.	664 Rothsay Avenue
Florenceville	McCain Produce	1-8734 Main Street
Gagetown	Appleman Farms	16 Fox Road
Hartland	Hartland Agromat	40 Industrial Drive
Salisbury	Cavendish Agri Services	3030 Fredericton Road
Drummond	New Denmark Trucking	194 Ch Drummond Station
Fredericton	Coop Home & Farm Supply	317 St Mary's Street
Saint-André	Grand Falls Agromat	38 Després Road
Petit-Rocher	Chaleur Fertilizers Ltd.	558, rue de l'industrie
Sussex	Sussex Coop	25 Union Street
Moncton	South Eastern Farmers Coop	200 Collishaw Street



Immense succès du tout premier Déjeuner à la ferme du Nouveau-Brunswick

Près de 400 personnes ont assisté au tout premier Déjeuner à la ferme au Nouveau-Brunswick le dimanche 23 août à Memramcook. Les visiteurs, qui s'étaient procuré leurs billets gratuits à l'avance, se sont délectés d'un déjeuner entièrement composé de produits du Nouveau-Brunswick : œufs brouillés, pommes de terre, crêpes, saucisses, bleuets, cidre de pommes, sirop d'érable et café.

Plusieurs activités amusantes et éducatives ont eu lieu durant la journée, comme les kiosques d'Explorez l'agriculture, la visite du verger, une dégustation de pommes et de cidre, un labyrinthe dans un champ de maïs et des séances de peinture du visage. Les visiteurs ont appris comment les producteurs produisent les aliments et mieux compris la mesure des efforts faits par les producteurs pour produire des aliments sains et de grande qualité pour nourrir les collectivités et le monde.

De plus, les fonds ramassés grâce au labyrinthe et à la vente des billets pour le tirage d'un panier – soit un total de 407 \$ – seront versés à la banque alimentaire de Memramcook. Les témoignages des visiteurs montrent que l'événement a été grandement apprécié autant pour sa valeur sociale qu'éducative.

Nous remercions sincèrement la ferme hôte, Verger Belliveau Orchard, ainsi que nos nombreux commanditaires, donateurs de nourriture et bénévoles qui ont rendu cette formidable journée possible.

Déjeuner à la ferme (suite)



Journée agricole portes ouvertes 2015

Au total, 46 fermes de la province ont ouvert leurs portes au public le dimanche 20 septembre pour mettre en vedette la production agricole du Nouveau-Brunswick. Alors que la météo a pu être un obstacle pour certains, dans l'ensemble, la journée a été populaire, avec plus de 10 000 participants venant aussi bien du Nouveau-Brunswick que d'ailleurs.



Les témoignages des producteurs participants et du public prouvent que la journée a été réussie et une expérience très positive pour tous. Les fermes participantes ont fait preuve de beaucoup d'ingéniosité pour rendre l'expérience à la fois éducative et agréable pour les visiteurs en offrant un vaste éventail d'activités pour les enfants et les adultes. Merci à toutes les fermes participantes!

Quoi de neuf?

Nous avons récemment ajouté une nouvelle rubrique « Éducation et formation » sous l'onglet « Ressources » de notre site Web pour vous tenir au courant des programmes, des possibilités et autres outils offerts par les établissements d'enseignement et les associations. Nous espérons que cette information vous sera utile.

PRÉAVIS

COURS DE CERTIFICAT D'APPLICATEUR DE PESTICIDES, CLASSIFICATION « PRIVÉ AGRICULTURE L1 »

Lieu : Ministère de l'Agriculture et de l'Aquaculture

701, rue Main, Sussex (stationner à l'arrière)

Date : Le 19 novembre 2015

En Anglais Seulement

Un cours de formation d'une journée pour le certificat d'applicateur de pesticides sera offert le 19 novembre à Sussex de 8 h 30 à 15 h 30, suivi d'un examen pour les personnes inscrites auprès du ministère de l'Éducation postsecondaire. Les frais pour la journée sont de 169,50 \$ (y compris 19,50 \$ pour la TVH). La matière couverte par le cours est Base et Base sections supplémentaires, et le cours prépare l'apprenant à l'examen « Privé Agriculture L1 ». Le ministère supervise l'examen et exige que le formulaire d'inscription à l'examen soit rempli et que les frais de 85 \$ soient payés avant la séance.

Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec Ken Browne le plus tôt possible par courriel (atishb2003@yahoo.com) pour s'inscrire et obtenir des renseignements sur la matière à étudier, le formulaire d'inscription à l'examen et les détails sur le cours.

Activités de la Récolte de chez-nous

Création d'une série de vidéos éducatives avec l'initiative *De la ferme à la cafétéria*

Ce projet sert à produire une série de vidéos éducatives qui serviront à promouvoir les différents producteurs qui sont impliqués dans le projet continu *De la ferme à la cafétéria*. L'objectif de la série est d'éduquer les jeunes sur les divers aspects qui concernent les producteurs participants, tels que leur historique, leurs produits et les méthodes de production, les technologies utilisées à la ferme ainsi que les démarches utilisées qui amènent la nourriture de la ferme aux cafétérias.

Nos paniers de la récolte

Le même service qui distribue des aliments locaux dans 50 écoles du sud-est du NB vous offre les Paniers de la Récolte.

Les paniers de la récolte vous proposent

- Une manière facile de découvrir et redécouvrir les meilleurs produits d'ici, livrés près de chez vous ou de votre lieu de travail.
- Une grande variété de produits savoureux et de qualité dans votre panier.
- De délicieuses recettes et conseils pour la préparation et la conservation des produits locaux.
- Un lien direct avec les producteurs d'ici qui cultivent avec soin nos terres agricoles.
- Le profil des fermiers et artisans impliqués et de leurs méthodes de production.
- Un coup de pouce à l'économie régionale tout en réduisant l'impact climatique relié au transport des aliments.

Pour plus d'information ou pour vous abonner aux paniers, envoyez-nous un courriel à paniers@recoltedecheznous.com, téléphonez le (506) 961-2267 ou visitez notre site web à recoltedecheznous.com. Trouvez-nous sur Facebook à l'adresse [facebook.com/ReallyLocal](https://www.facebook.com/ReallyLocal).



Gaz Propane Rainville œuvre dans le secteur du propane depuis plus de 45 ans et a pignon sur rue au Nouveau-Brunswick depuis sept ans au 610, rue Main à Shediac (N.-B.), où était anciennement Eastern Propane.

Nous avons le plaisir d'annoncer que, durant ces sept années, nous avons connu une croissance sans précédent partout au Nouveau-Brunswick tant dans les secteurs résidentiel, commercial, agricole qu'industriel et que notre réputation dans l'industrie du propane est celle d'une entreprise concurrentielle dans ses prix et son service et, surtout, nous sommes une entreprise fiable.

Demandez une estimation gratuite... sinon, cela pourrait vous coûter.

Merci pour votre temps et votre attention, et n'hésitez pas à communiquer avec nous au sujet de vos besoins en propane au 1-844-296-3045 ou visitez notre site Web à www.gazpropanerainville.com



Fournisseur de palettes de qualité pour vos besoins d'expédition.
Contactez-nous pour obtenir un service fiable!
506-851-9414
goodslogisticsinc@gmail.com
Moncton (N.-B.)

Programme « Amis de l'agriculture »



Farm Credit Canada
Financement agricole Canada



Appel de candidatures pour l'élection d'administrateurs de l'Alliance

Le conseil d'administration de l'Alliance cherche des candidatures pour les postes d'administrateur dans les régions 1, 2, 3, 4 et 6.

Si cela vous intéresse ou que vous connaissez un producteur que cela intéresse, **veuillez remplir le formulaire de mise en candidature ci-joint**. Les élections auront lieu lors des assemblées régionales de l'Alliance. Veuillez noter que les personnes mises en candidature devront confirmer par écrit à l'Alliance qu'elles acceptent. Les candidatures doivent être reçues au bureau de l'Alliance avant le 23 octobre 2015.



Conseil d'administration 2015

Comité exécutif

Mike Bouma, président
Samuel Bourgeois, 1^{er} vice-prés.
Christian Michaud, 2^e vice-prés.

Michael Slocum, trésorier
Eric Walker, secrétaire

Représentants régionaux

Philippe Morin
Andrew Lovell
Wendy Omvlee
Christian Michaud
Mike Slocum
Mike Bouma

Michel Ross
Marc Ouellet
Eric Walker
Paul Vienneau
Samuel Bourgeois

Personnel

Josée Albert, chef de la DG
Nicole Arseneau, gérante du bureau
Jean-Mars Jean-François, CCNO

John Russell, PFE
Isabelle Kirouac, PFE
Nadler N. Simon, CCNE

Plan de ferme environnemental (PFE)

Notre coordonnateur du PFE, John Russell, a réservé deux semaines pour chaque région d'ici la fin de l'année. John peut aider les fermes à commencer un nouveau plan, à mettre à jour un plan ou à achever un plan.

Région 1 (Nord-ouest) – 2 premières semaines de nov. 2015

Région 2 (Nord-est) – 2 dernières semaines de nov. 2015

Région 3 (Sud-est) – 2 dernières semaines de déc. 2015

Région 4 (Centre-sud/Sussex) – 2 premières semaines d'oct. 2015

Région 5 (Centre) – 2 dernières semaines d'oct. 2015

Région 6 (Centre-ouest/Wicklow) – 2 premières semaines de déc. 2015

Chaque plan nécessite une mise à jour dans un délai de cinq ans. C'est une exigence pour obtenir des fonds pour des projets de PGB.

Pour fixer un rendez-vous avec John concernant votre Plan de ferme environnemental, veuillez communiquer avec Isabelle au 506-452-8101 ou à : isabelle@fermenbfarm.ca

Agricultural Alliance of NB/Alliance agricole du N.-B.

259 rue Brunswick St. Suite/Pièce 303
Fredericton, NB E3B 1G8
Ph/tél : 506-452-8101 Fax/Télécopieur : 506-452-1085

E-mail / Courriel : alliance@fermeNBfarm.ca
Website / Site Web : www.fermeNBfarm.ca
Facebook [facebook.com/FermeNBFarm](https://www.facebook.com/FermeNBFarm)